

Infos pratiques



Le parking

Le Village de Corail met à votre disposition un parking gratuit mais non gardé. Afin de bénéficier du parking, vous devez récupérer un ticket à la réception. Ce ticket devra être visible sur le tableau de bord de votre voiture. Le Village décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradations des véhicules.



Loisirs & services

A proximité du Village, vous trouverez divers services et loisirs tels que le Casino, les discothèques, Aquaparc, club équestre, salles de sport, boulangerie, distributeur de billet... Pharmacie et centre médical près de Score.



La piscine

La piscine est accessible au public suivant les heures affichées. La piscine est strictement réservée aux résidents du Village de Corail et les enfants doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte. L'accès au bassin ne sera pas autorisé en cas de rhume, otite, conjonctivite, plaies et autres infections de la peau.



Le bungalow

Les draps et couvertures vous sont fournis dans le bungalow. Pensez, néanmoins, à ramener votre linge de toilette et de maison.



La kitchenette

Les bungalows disposent d'une kitchenette. La vaisselle est à votre disposition. Cependant, vous devrez ramener votre marmite à riz, une cafetière, un couteau de cuisine ainsi que tout produit d'entretien utile.



Sécurité

Une caution de 50€ par studio est demandée à votre arrivée (en chèque ou espèce) pour détérioration ou casse éventuelle, pour la perte des jeux empruntés ou du badge. Elle vous sera rendue lors de votre départ. Le badge vous est utile pour l'accès plage jusqu'à 19h et l'entrée principale à partir de 20h. Pour toutes informations complémentaires, adressez-vous à la réception pendant ses horaires d'ouverture. En cas de problèmes, merci de prendre contact avec le gardien (après 20h) ou l'astreinte du Village.

Gardien: 0692 91 23 87

Astreinte : 0692 91 23 86



Rappel du règlement

Si le nombre de personnes occupant le logement excède celui qui vous a été notifié, le Village de Corail se verra dans l'obligation de refuser l'accueil de ces personnes, voire même d'annuler votre séjour, et ceci également pour des raisons de sécurité. Pour ces mêmes raisons, tout couchage supplémentaire est formellement interdit (matelas, lits...). **Les barbecues, les bouteilles de gaz, les télévisions et les sonos sont aussi strictement interdits au Village.** Par respect pour les autres résidents, vous êtes priés de ne plus faire de bruit après 22h. Tout manquement à ces conditions peut entraîner l'expulsion du ou des locataires concernés sans indemnité ou remboursement.